

<u>Déclaration liminaire à la CAP locale</u> <u>des contrôleurs</u> <u>Mouvement local d'affectation</u> <u>Réunion du 12 juillet 2016</u>

Madame la Présidente,

Nous sommes présents aujourd'hui pour évoquer le mouvement local d'affectation des contrôleurs ainsi que l'affection des ALD et les détachements des B et C.

Après celui des agents C, ce mouvement est tout aussi catastrophique.

Au total, au niveau national, 907 postes sont vacants. Dans le Morbihan, 5,5 contrôleurs mangueront dans les services, en plus des agents C.

Les collègues sont exaspérés!

32000 suppressions d'emplois en 10 ans, fermetures et fusions de services, restructurations sont menées au pas de charge pour pallier les suppressions d'emplois et le manque de moyens de notre administration.

La Direction Générale refuse toute discussion sur les moyens, notamment en personnels. Certains comptables avaient envisagé une action de boycott du Sagerfip justement pour tirer le signal d'alarme sur les suppressions d'emplois.

L'administration, pour toute réponse, leur a rappelé leurs devoirs et que cette action constituait une faute professionnelle. Bonjour le dialogue social !

Les agents, mobilisés depuis 4 mois contre la loi Travail, le sont aussi pour leurs revendications à la DGFiP. De nombreuses actions sont menées sur l'ensemble du territoire. Après Vierzon, les Pyrénées Orientales, la Guadeloupe, Paris, les Hautes Alpes, l'Aude, le Gard sont entrés tour à tour dans l'action.

La CGT souhaite que cette mobilisation s'étende et s'amplifie à la rentrée sur tout le territoire, y compris dans le Morbihan.

Concernant les règles de gestion, le Directeur Général annonce clairement dans les lignes directrices les prochaines évolutions régressives qu'il prévoit notamment pour les mutations.

Une des pistes consisterait à distinguer les agents selon les situations : par exemple, ne modifier les règles actuelles que pour ceux qui intègrent la DGFiP ou qui connaissent un changement important dans leur carrière.

Des modifications ont par ailleurs déjà été apportées pour ce mouvement de mutation : les contrôleurs en 1ère affectation seront maintenus 3 ans dans leur dominante, il n'y a plus que 5 choix de missions/structures au niveau national, le mouvement complémentaire est supprimé au 1/3/2017.

De nouvelles régressions qui n'améliorent en rien les conditions de vie au travail des collègues alors que c'est soi-disant une priorité de la DGFiP.

Nous sommes particulièrement inquiets pour l'avenir de la DGFIP et de nos missions.

La CGT Finances Publiques insiste sur l'urgence de la situation que subissent les personnels et exige l'arrêt des restructurations et des suppressions d'emplois qui remettent en cause le maillage territorial et l'accès au service public pour l'ensemble de la population.

Concernant l'examen du mouvement local, nous interviendrons au cours de la séance. D'ores et déjà, nous ne pouvons que regretter de ne pas avoir eu plus tôt les ALD et les détachements pour les C, B et A.

Il faut obtenir de la Direction Générale une parution beaucoup plus tôt dans l'année de tous les mouvements.

Pour toutes les raisons que nous avons évoquées, l'élu CGT votera contre ce mouvement à l'issue de la CAPL.